

Changement climatique

S'attaquer au défi climatique mondial



*Sur les 17 objectifs de développement durable (ODD), les objectifs pertinents sont indiqués en couleur.

Situation générale

Le changement climatique provoque diverses conséquences telles que des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles plus fréquents, minant ainsi les fondements du bien-être humain, y compris les écosystèmes naturels et les systèmes sociaux et économiques. Dans la mesure où il exerce une grave menace sur la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la sécurité humaine, le changement climatique représente un défi majeur qui doit être relevé par la communauté internationale dans son ensemble.

En décembre 2015, lors de la 21^e session de la conférence des parties (COP21) de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la communauté internationale a franchi une nouvelle étape dans la lutte contre le changement climatique avec l'adoption de l'accord de Paris, en tant que nouveau cadre international pour l'après 2020 destiné à succéder au protocole de Kyoto.

En outre, le fait que les « mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » figurent parmi les 17 objectifs de développement durable (ODD) témoigne de l'intérêt de cet enjeu pour la communauté internationale.

Actions de la JICA

La JICA a récemment rédigé un document intitulé « Stratégie de coopération de la JICA en matière de changement climatique ». En se basant sur cette stratégie, la JICA promeut l'approche d'« intégration du changement climatique » qui prend en compte la problématique du changement climatique dans chacun de ses programmes et projets de développement. La coopération de la JICA en

matière de lutte contre le changement climatique se concentre sur les quatre priorités suivantes :

1. Promouvoir un développement urbain et des investissements dans les infrastructures sobres en carbone et résilientes face au changement climatique

La JICA soutient le développement d'infrastructures sobres en carbone et résilientes face au changement climatique, en particulier dans les pays en développement dont l'économie croît rapidement.

2. Renforcer l'évaluation et les mesures de lutte contre les risques climatiques

Le changement climatique affectant toutes les régions du monde, il est essentiel de prendre en considération les risques climatiques dans tous les futurs projets de développement. La JICA évalue les risques climatiques et prépare ses activités de manière à éviter/réduire ces risques.

3. Soutenir la politique climatique et le développement institutionnel

Les mesures de lutte contre le changement climatique exigent un engagement à long terme. C'est pourquoi la JICA soutient l'amélioration des capacités politiques et institutionnelles des pays en développement afin qu'ils puissent préparer, mettre en œuvre et suivre les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, et inventorier leur gaz à effet de serre (GES).

4. Améliorer la protection et la gestion des forêts et d'autres écosystèmes

L'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF) représentent jusqu'à 30 % des émissions mondiales cumulées de GES liées à l'homme. La JICA encourage la gestion durable des forêts, par exemple en renforçant la capacité de gestion communautaire des forêts.

< La JICA devient l'une des premières entités japonaises à être accréditée par le Conseil du Fonds vert pour le climat (FVC) >

Utilisation du FVC en vue d'intensifier la coopération en matière de lutte contre le changement climatique



Activités de reboisement dans la province de Dien Bien, au Vietnam

Le 6 juillet 2017, la JICA est devenue l'une des premières entités japonaises à être accréditée par le Conseil du Fonds vert pour le climat. Créé en 2010 lors de la 16^e conférence des parties (COP16) de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le FVC est un fonds multilatéral qui appuie financièrement les mesures visant à lutter contre le changement climatique dans les pays en développement.

Conformément à l'accord de Paris sur le climat, la JICA aide les pays en développement à établir des sociétés sobres en carbone et résilientes face au changement climatique. Par exemple, la JICA soutient la construction du Centre sur le changement climatique du

Pacifique (CCCP) en coopération avec le Secrétariat du programme régional océanien de l'environnement (PROE) aux Samoa, en tant que plateforme pour le développement de ressources humaines spécialisées dans la lutte contre le changement climatique.

En tant qu'entité accréditée par le FVC, la JICA a désormais accès aux financements du FVC pour formuler et mettre en œuvre des projets visant à lutter contre le changement climatique.

Avec les financements du FVC et son propre budget, la JICA entend intensifier la coopération en matière de lutte contre le changement climatique pour les pays en développement.